

Articulation Recherche - Compétitivité: la clef de l'autonomie stratégique européenne

Après le discours de la présidente de la Commission Européenne¹ et les différents rapports² qui alimentent les débats sur une réforme du programme cadre, les États membres semblent en passe de valider la création d'un Fonds de compétitivité, destiné à regrouper plusieurs programmes européens de manière centralisée, dont le futur programme européen de R&I (ex-PCRI).

Cette refonte intervient dans un contexte géopolitique extrêmement tendu, où la recherche et l'innovation sont plus que jamais les instruments de l'autonomie stratégique européenne. Dès lors, l'intégration de ce programme dans le Fonds de compétitivité (FC) soulève plusieurs interrogations. Les universités françaises intensives en recherche regroupées au sein de l'association Udice participent à ces débats et souhaitent attirer l'attention sur des enjeux majeurs.

Si l'actuel FP9 ne semble pas avoir permis d'éradiquer le tristement fameux « paradoxe européen », c'est-à-dire ce manque d'efficacité dans la transformation des résultats de la recherche et de l'innovation en produits et services amenés sur le marché, les programmes cadres successifs ont cependant structuré la recherche en Europe, accru son impact et établi les conditions d'un véritable *European Research Area* (cf. Déclaration de Varsovie). Dans un même temps, les universités, et notamment les universités françaises, ont opéré de profondes transformations, devenant *via* leurs écosystèmes, leurs territoires et leur ancrage européen, des acteurs clefs d'une recherche ambitieuse et transformante. Ces résultats ont été obtenus grâce à des programmes européens ambitieux favorisant l'excellence, la collaboration internationale mêlant approches pluridisciplinaires et intersectorielles, et enfin, l'innovation et son déploiement. C'est toute la chaîne de valeur, de la recherche la plus fondamentale au déploiement de l'innovation, qui a été pensée et élaborée. Aujourd'hui, dans un contexte géopolitique extrêmement tendu et parce que les capacités de déploiement ne sont pas encore suffisantes (ce que personne ne nie), c'est la logique entière du PCRI qui est remise en cause.

¹ https://luxembourg.representation.ec.europa.eu/actualites-et-evenements/actualites/declaration-lors-de-la-session-pleniere-du-parlement-europeen-dursula-von-der-leyen-candidate-un-2024-07-18_fr

² Liens vers les rapports Draghi, https://commission.europa.eu/topics/eu-competitiveness/draghi-report_en, Letta <https://www.consilium.europa.eu/media/ny3j24sm/much-more-than-a-market-report-by-enrico-letta.pdf>, Heitor <https://www.eera-set.eu/news-resources/5904-the-heitor-report-rethinking-eu-r-i-funding-to-boost-competitiveness.html>, ou encore [EU Innovation Policy](#).

Alors que les ministères européens de la recherche et de l'innovation soutiennent la Déclaration de Varsovie³, un texte initié sous l'égide de la présidence polonaise du Conseil de l'union Européenne, et largement soutenu par les acteurs européens de la recherche⁴, Udice souhaite aller plus loin que ce simple rappel des vertus et des résultats obtenus via les programmes cadre successifs. Si le prochain programme cadre (FP 10) doit être amélioré, voire profondément modifié, les universités membres d'Udice s'interrogent sur la logique qui sous-tend la création de ce fonds de compétitivité et sur les éléments qui pourraient en garantir l'efficacité.

En tout premier lieu, quelle serait la finalité d'une inclusion du FP 10 au sein du Fonds de compétitivité, si ce n'est une « flexibilité » budgétaire qui risquerait d'introduire une fongibilité des budgets de la R&I avec les autres actions de ce Fonds en diminuant son impact ? L'incertitude et *in fine* la précarisation du financement de la recherche en Europe que cette mesure impliquerait, est préoccupante. Il ne s'agit pas d'exprimer ici des préoccupations partisans, bien au contraire ! Conscientes de la partition internationale qui se joue en ce moment, les universités membres d'Udice sont convaincues que l'action des universités s'inscrit dans le renforcement de **l'autonomie stratégique de l'Europe**, en préservant un développement en accord avec les valeurs européennes dont la démocratie, et la préservation de l'environnement. Cette autonomie à la fois technologique et industrielle dans des conditions socialement acceptables dépend de la recherche menée en amont. S'il n'est pas exclu de repenser profondément certains programmes européens, une proposition qui ne garantirait pas ce continuum causerait un retard technologique définitif et mettrait ainsi l'Europe dans une situation de dépendance stratégique. Le financement pérenne dédié à la R&I à un niveau digne d'une grande puissance économique doit donc être garanti sur toute la durée du programme cadre.

Dans un second temps, tandis que l'intégration du FP 10 dans le Fonds de compétitivité semble confirmée par plusieurs instances, notons que le débat sur la refonte du FP 10 est ouvert au public, alors que les informations sur le contenu de ce Fonds restent à préciser. Quels moyens permettraient à ce Fonds de compétitivité - dédié à l'innovation sur des filières stratégiques spécifiques ? - d'être efficace, notamment dans la phase de déploiement de l'innovation ? En quoi permettra-t-il une meilleure coordination et une meilleure intégration des résultats de la recherche ? Quelles seront les modalités mises en œuvre pour attirer des investissements publics et privés afin de répondre aux enjeux géostratégiques actuels ? Comment en son sein, garantir un financement de la R&I, i.e. son accompagnement efficace, en améliorant les outils de « dérisquage », indispensables pour mener des recherches conduisant à des innovations radicales ? Enfin, et toujours dans cette perspective, la recherche collaborative, qui permet également des travaux communs entre les mondes académiques et socio-économiques, trouvera-t-elle dans ce fonds une place raisonnable ?

³ <https://polish-presidency.consilium.europa.eu/en/news/warsaw-declaration-adopted/>

⁴ Au moment où cette tribune paraît, suite au rapport Ehler, le parlement européen a voté en faveur de l'autonomie du prochain PCRI : https://multimedia.europarl.europa.eu/fr/webstreaming/press-conference-by-christian-ehler-epp-de-rapporteur-on-implementation-of-horizon-europe-programme_20250311-1630-SPECIAL-PRESSER

La segmentation actuelle des discussions entre d'une part, une remise en question globale du FP 10 et d'autre part, l'élaboration encore peu transparente du FC, apparaît à la fois peu fondée et porteuse de risques. Si la création d'un Fonds de compétitivité et la refonte de certains programmes du FP10 sont nécessaires, elles ne doivent pas se faire au détriment des principes qui ont fait le succès du programme cadre : excellence, collaboration et internationalisation. L'élaboration du Fonds de compétitivité doit viser une plus grande efficacité, en renforçant l'impact de la recherche. Pour y parvenir, une concertation étroite avec l'ensemble des acteurs de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche est indispensable, en accordant aux Universités le rôle stratégique qui leur revient.

Les membres d'Udice sont conscients qu'il est crucial d'accroître la mise sur le marché d'innovations au sein de l'UE. Comme le souligne le rapport Draghi, il serait pertinent de concentrer les efforts sur certaines priorités thématiques. La détermination de ces filières, leur périmètre, leur nombre est un sujet complexe que nous n'abordons pas ici. Pour autant, une réallocation des efforts sur des filières cibles visant ainsi à garantir une autonomie stratégique européenne devra être traitée à l'avenir. Il est essentiel de stimuler l'émergence d'idées novatrices pour renforcer les filières existantes et en créer de nouvelles. Soutenir toute la chaîne de l'innovation implique de renforcer à la fois la recherche fondamentale d'excellence (ERC), essentielle aux avancées scientifiques disruptives, et l'accompagnement des innovations de rupture (EIC). Il est tout aussi crucial de créer des passerelles entre ces dispositifs afin de maximiser leur impact et d'assurer un continuum efficace entre recherche fondamentale, innovation et déploiement industriel.

En résumé, les défis actuels exigent des ajustements importants, de nouveaux mécanismes afin de renforcer la chaîne d'innovation et nos capacités sur les phases de déploiement. L'accompagnement des projets innovants les plus ambitieux jusqu'à leur mise sur le marché est devenue une urgence pour préserver, voire construire dans certains cas, l'autonomie stratégique européenne. Ces enjeux doivent faire l'objet d'une attention toute particulière et nécessite qu'on s'assure de la convergence des efforts à l'échelle européenne.

Les membres d'Udice convaincus du rôle clef des universités dans le développement des chaînes de valeur de l'innovation et de réindustrialisation participent à la réflexion en cours sur le FP10 mais aussi sur ce que pourrait être une ARPA⁵ européenne, destinée à accélérer l'émergence et la montée en TRL de solutions à fort potentiel, à fort impact économique et en termes d'autonomie stratégique européenne. De tels mécanismes doivent amener l'innovation au plus près du marché, encore faut-il que la recherche continue de bénéficier d'un cadre qui pérennise son action comme d'un financement à la hauteur des ambitions et enjeux européens.

⁵ ARPA, Advanced Research Project Agency, une agence nord-américaine de soutien au développement de projets disruptifs dans des domaines jugés stratégiques. L'idée de concevoir une agence de ce type à l'échelle européenne a été évoquée à plusieurs reprises, notamment par Emmanuel Macron.